Voici les cartes provisoires des départements classés en « rouge », « orange » ou « vert »

Ces cartes, qui représentent la situation en France au 30 avril 2020, devraient évoluer avant le début du déconfinement.

Le ministre de la Santé Olivier Véran a dévoilé jeudi 30 avril plusieurs cartes répartissant les départements entre rouge, orange et vert. Ces cartes provisoires donnent un aperçu du niveau de l'épidémie en France. Le ministre a précisé que ces cartes étaient le reflet de la situation à la date du 30 avril.

La première carte fait état de la circulation du virus sur le territoire. En vert, les départements pour qui lesquels moins de 6 % des passages en urgence concernent une suspicion de Covid-19. En orange, ce taux est compris entre 6 et 10 %, et en rouge, il est au-dessus de 10 %. 35 départements sont en rouge sur cette première carte.

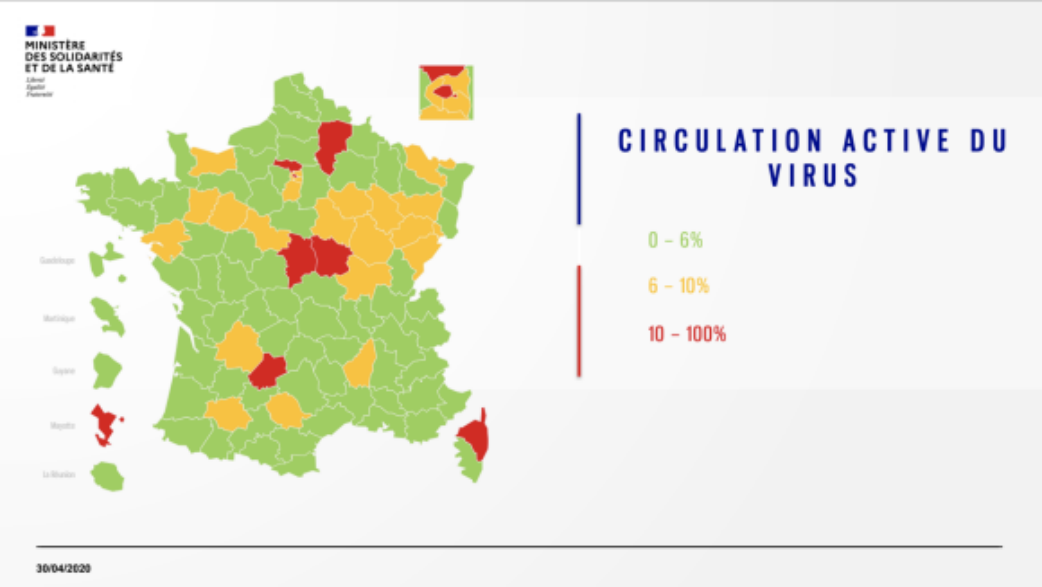

La deuxième carte présente la tension hospitalière sur les capacités de réanimation : en vert, les départements où moins de 60 % des lits de réanimation sont occupés par des cas de Covid-19. En orange, ces lits sont occupés entre 60 et 80 %, et en rouge, plus de 80 % de patients atteints du Covid-19.

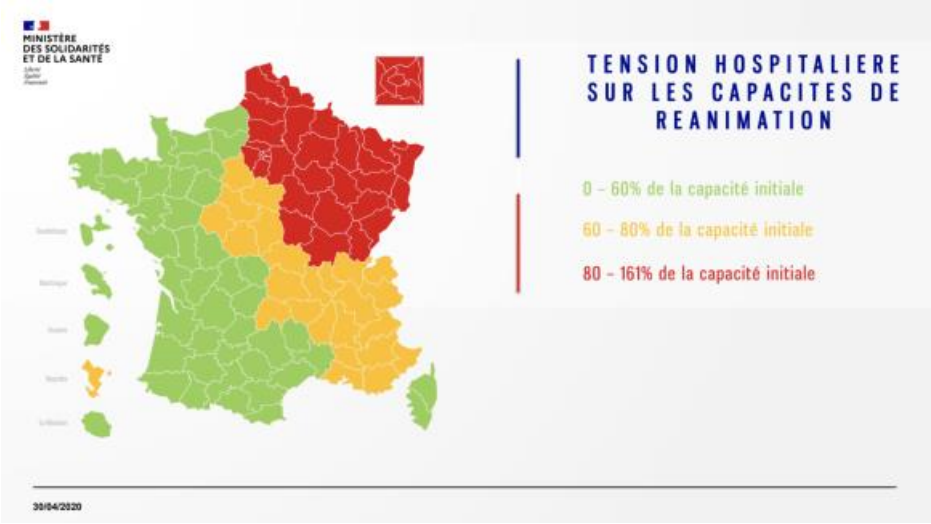

La dernière carte montre la synthèse de ces deux critères. En rouge, les départements qui étaient en rouge dans au moins une des cartes précédents. En orange, ceux qui étaient orange dans au moins une des cartes précédentes mais qui n'étaient au rouge dans aucune d'entre elles. Ces départements en orange ont vocation à basculer dans le rouge ou dans le vert pour la carte sur laquelle s'appuiera le déconfinement le 11 mai. En vert, les départements qui étaient au vert pour les deux critères.

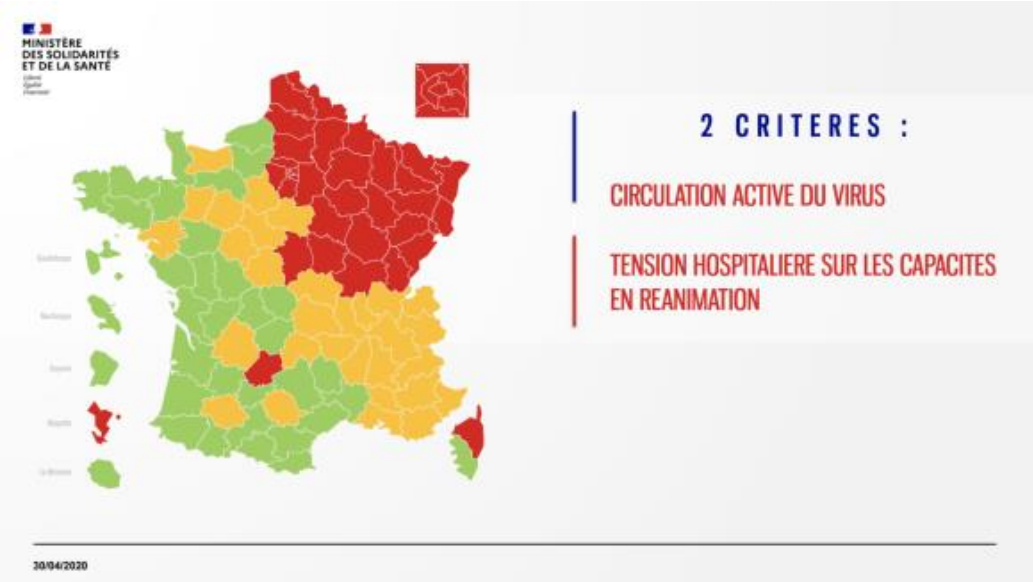

Une nouvelle carte sera dévoilée jeudi 7 mai 2020: c'est cette carte précisément qui servira à déterminer les degrés de déconfinement des départements le 11 mai 2020.

« Quel que soit le territoire sur lequel vous vous trouvez ce soir il ne faut pas changer vos pratiques », a prévenu le ministre de la Santé.